

# Les Peintres du Muséum à l'époque de Lamarck

PAR L. BULTINGAIRE

---

De toutes les infortunes qui accablèrent Lamarck dans les dernières années de son existence, la privation de la vue dut être pour lui une des plus sensibles, non seulement parce qu'elle diminuait la capacité du savant, mais aussi parce qu'elle retirait une jouissance à l'homme aux goûts délicats qui, autant qu'aucun autre, avait aimé l'harmonie souveraine des couleurs et la pureté des lignes. Il appartenait à cette phalange d'hommes distingués, véritables héritiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui, ayant entrepris de rénover, dans toutes leurs parties, l'étude des sciences naturelles, ne voulaient pas que le culte de l'art fût exclu de leurs préoccupations. N'ignorant pas que, depuis Colbert, les dirigeants du Jardin du Roi avaient toujours eu des peintres parmi le personnel placé sous leurs ordres et qu'ils veillaient à ce que les plus belles productions de la nature, représentées avec soin sur des vélins de choix, allassent enrichir le Cabinet du prince, ils entendaient continuer une tradition qui donnait un prestige de plus à l'objet de leurs études et souvent une consécration à leurs découvertes.

Pour comprendre le rôle de Lamarck dans cette entreprise, pour discerner la valeur de ses initiatives, il importe de jeter un coup d'œil sur les modifications qu'apporta dans la situation des artistes et dans l'organisation de leur travail la transformation du Jardin du Roi en Muséum national d'histoire naturelle.

## I. — LA NOUVELLE ORGANISATION

Si l'on étudie attentivement les propositions qui, dès les premiers jours de la Révolution, furent soumises aux corps constitués pour organiser l'établissement sur des bases plus larges, si l'on suit les discussions que provoqua, dans des milieux divers, l'élaboration des nouveaux projets, on est frappé de l'assentiment unanime que rencontre la création d'une chaire d'iconographie, c'est-à-dire d'un enseignement destiné à propager l'art de peindre les différentes productions de la nature. Dans l'étude remarquable (1) où M. Hamy

(1) Les derniers jours du Jardin du Roi et la fondation du Muséum d'histoire naturelle, par le Dr E.-T. HAMY, Paris, Imprimerie Nationale, 1893 (extrait du *Centenaire du Muséum*).

a réuni tous les documents qui se rapportent à la fondation du Muséum, on peut lire que des objections furent faites à certaines propositions et que des personnages d'un mérite remarquable se virent sacrifiés ou sur le point de l'être, à cause des difficultés budgétaires qui ne permettaient pas de doter d'une chaire tous les enseignements proposés. On ne constate pas, cependant, qu'il ait jamais été sérieusement question de renoncer à la chaire d'iconographie pour reporter les crédits sur des chaires d'un caractère plus scientifique. Dans un seul cas, pourtant, on voit le ministre Roland demander des explications sur cet emploi, mais aussi Thouin lui en donner de si satisfaisantes que la question sur ce point est désormais tranchée. Il semble qu'on ne conçoive pas la rénovation de l'établissement dans toutes ses parties sans le maintien, sous le nom de professeur d'iconographie, de Gérard Van Spaendonck, qui avait été le dernier titulaire de la charge de peintre du Roi dans l'ancienne organisation.

Cette fonction accordée à l'ancien peintre du Roi n'implique nullement pour lui l'obligation d'exécuter des vélins. Son rôle est uniquement, d'après les statuts constitutifs du Muséum, de former des élèves capables de représenter les différentes productions de la nature. Par la force même des choses comme par l'assentiment de ses collègues, Van Spaendonck exercera, en plus de cela, une sorte de direction sur les peintres et sur leurs œuvres. C'est parmi ceux qui ont été ses élèves qu'on choisira la plupart des nouveaux peintres ; pour les autres, on aura soin de tenir le plus grand compte de ses avis. Il sera d'un intérêt évident pour les peintres en exercice de solliciter ses directives, puisque, quand les vélins sont présentés à l'assemblée des professeurs, c'est lui, en somme, qui se porte garant auprès de ses collègues de leur valeur artistique. Par l'application de ce nouveau règlement, comme par le rôle dévolu à Van Spaendonck, la collection va traverser une période unique dans son histoire, où toutes les conditions seront réunies pour que les œuvres créées soient aussi parfaites que possible. L'exactitude scientifique du vélin est contrôlée avec soin par des naturalistes qui sont presque tous des savants illustres ; l'exécution artistique l'est par un homme d'un goût parfait, qui connaît, lui-même, pour les avoir pratiquées, les difficultés du travail et sait de quelles ressources les peintres doivent disposer pour le mener à bien.

Une autre revendication qui s'était manifestée également dans les premiers projets de réorganisation, c'était le désir de voir transférer au Muséum cette collection des vélins, dont la plus grande partie avaient été exécutés dans le Jardin même et sous le contrôle des botanistes éminents qui y étaient attachés. Leur dépôt à la Bibliothèque du Roi ne s'expliquait que par le privilège réservé au monarque de les conserver dans son Cabinet, et ce privilège était aujourd'hui périmé. Le Muséum national réclamait la garde de ce trésor devenu national, dont toutes les parties étaient consacrées à la représentation des plantes et des animaux. Il revendiquait cette collection parce qu'il en reconnaissait l'utilité pour les études d'histoire naturelle, et il la revendiquait également parce qu'il avait l'intention bien arrêtée de la continuer et de veiller à ce que les œuvres qu'on y incorporerait ne le cédassent sur aucun point à celles qui y s'y trouvaient déjà.

Dès que le décret du 10 juin 1793 eut réglé, avec bien d'autres questions, celle du transfert au Muséum de la collection des vélins, les professeurs ne perdirent pas un instant pour en assurer la prompte exécution. Tandis que les uns multipliaient les démarches auprès du

Comité d'instruction publique, d'autres, se présentant à la Bibliothèque nationale, pressaient le citoyen Champfort, qui, conscient de la valeur du dépôt qu'on voulait lui retirer, refusait de le livrer tant qu'il n'aurait pas reçu la notification officielle du décret en question. Le 20 août 1793, enfin, Van Spaendonck et Desfontaines purent rendre compte à leurs collègues qu'ils s'étaient rendus avec les commissaires du Comité d'instruction publique, Lanthenas et Arbogast, au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale, qu'ils avaient collationné les vélins avec le catalogue qui les énumérait et qu'après avoir constaté qu'il n'en manquait que deux, ils avaient rapporté au Muséum une première série de quarante-huit portefeuilles consacrés aux plantes. Le 23 août suivant, ils annonçaient qu'ils avaient rapporté les seize derniers portefeuilles, qui contenaient la suite des plantes ainsi que les autres objets d'histoire naturelle et que leur mission pouvait être considérée comme terminée (1).

Pour assurer la continuation de la collection, il était indispensable de lui assurer un budget. Le décret du 11 septembre de la même année y affecta une somme de 6 000 francs, et il ne resta plus qu'à établir les conditions dans lesquelles seraient recrutés les peintres.

Il était, bien entendu, en effet, que l'institution du peintre unique ne pouvait être qu'un souvenir du passé, d'abord parce qu'elle constituait au profit d'un individu un privilège abusif et ensuite parce qu'elle était contraire au principe même de l'art. Pour un Nicolas Robert qui avait également brillé dans la peinture des Fleurs et dans celle des Oiseaux, que d'œuvres médiocres échappées au pinceau d'artistes dont on avait voulu forcer le talent ! L'art de peindre des Roses n'implique évidemment pas celui de peindre des Poissons ou des Madrépores. Les véritables grands artistes, tels Van Spaendonck et P.-J. Redouté le savaient bien, eux qui se sont toujours refusés à compromettre leur réputation en traitant des sujets pour lesquels ils ne se sentaient pas véritablement doués.

La situation ne pouvait d'ailleurs se comparer à celle qui existait dans l'ancien Jardin du Roi, où les botanistes n'avaient à côté d'eux que des anatomistes et des chimistes. Des zoologistes, en particulier, se partageaient maintenant les différentes classes d'animaux et étaient d'accord pour n'en considérer aucune comme d'un intérêt moins grand que les autres.

Ce fut le 13 frimaire an II que l'assemblée des professeurs, après avoir reconnu le mérite des ouvrages qui avaient été présentés au concours par les citoyens Maréchal et Redouté frères, agréa ces trois artistes pour continuer la collection des vélins. Pour être exact et montrer avec quelle ardeur était poursuivie cette continuation de la collection, il faut ajouter que quelques vélins avaient été cependant admis avant que les peintres ne fussent officiellement agréés.

Une première difficulté devait cependant se présenter, c'était celle de trouver des peaux de vélin égales par la blancheur et la finesse à celles qui avaient servi aux peintres du Jardin du Roi. La crise économique qui accompagne les bouleversements politiques et sociaux avait arrêté la fabrication des vélins, qui sont un des produits de l'industrie de luxe.

(1) Ces soixante-quatre portefeuilles, tous aux armes du Roi et qui renfermaient tous les vélins aussi bien zoologiques que botaniques de l'ancienne collection, ont été remaniés, comme on le verra plus loin, et ne renferment plus que les vélins de botanique. Les quarante autres portefeuilles ont été établis à différentes époques, au fur et à mesure des besoins.

A aucun prix, cependant, on ne voulait renoncer à cette matière de choix, ni recourir, comme on le fera plus tard, au simple papier bristol. Au cours des années III et IV, les procès-verbaux de l'assemblée des professeurs reviennent fréquemment sur cette question, considérée comme de première importance. Nos représentants à l'étranger sont sollicités d'y apporter leur concours, et ce n'est pas trop de tous les efforts réunis pour pouvoir fournir aux peintres la matière qui leur était indispensable.

On s'aperçut, d'autre part, lorsqu'on voulut utiliser les vélin comme des documents scientifiques, que l'ordre dans lequel ils étaient rangés n'était pas favorable aux recherches et qu'il n'était même pas facile de savoir si un objet déterminé se trouvait représenté dans la collection. Les catalogues établis à une époque relativement ancienne, antérieurs, dans tous les cas, à la réforme de Linné, fondés souvent sur une nomenclature périmée, avaient bien permis de constater si chaque volume contenait réellement les vélin qui devaient s'y trouver, mais ils ne pouvaient former la base d'un rangement fondé sur des méthodes plus modernes, encore moins constituer les cadres destinés à contenir les vélin nouveaux.

Désireux de porter remède à cette situation, les professeurs du Muséum promulguèrent, à la date du 2 brumaire an XIII, une décision qui aurait pu être de la plus haute importance pour l'avenir de la collection (1).

Les vélin devaient être rangés dans un ordre méthodique et, pour arriver à ce résultat, il importait d'en faire une revision complète et de porter le nom de chacun d'eux sur des fiches séparées dont la manipulation serait plus facile que celle des vélin eux-mêmes. En même temps qu'on disposerait ces vélin dans l'ordre nouvellement établi, on inscrirait leur nom dans un registre dont les dispositions étaient minutieusement prescrites. Ce registre était divisé en six colonnes, destinées à recevoir respectivement pour chaque vélin un numéro d'ordre, le nom du peintre, le nom de l'objet porté sur le vélin, le nom actuel de l'espèce et enfin deux jugements dont l'un sur la valeur artistique du vélin et l'autre sur sa valeur scientifique. C'est sur ce même registre qu'on devait pouvoir inscrire, avec les mêmes détails, les vélin nouveaux qui seraient reçus pour la collection. C'était là, en somme, un projet assez ambitieux, qui ne prétendait à rien moins qu'à constituer une sorte d'encyclopédie des sciences naturelles et dont la réussite devait dépendre des moyens qu'on mettrait à la disposition de ceux qui seraient chargés de l'exécuter.

(1) Séance du 2 brumaire, an XIII.

Les professeurs du Muséum avaient depuis longtemps le projet de faire le catalogue raisonné de toutes les peintures sur vélin, qui composent la riche collection déposée à la bibliothèque. Pour remplir cet objet important, l'administration prend l'arrêté suivant :

ARTICLE PREMIER. — M. Gérardin est chargé de faire le catalogue des peintures sur vélin.

ART. 2. — Ce catalogue sera fait sur six colonnes portant : le numéro, le nom du peintre, le nom de l'objet écrit sur la feuille, le nom usité de l'espèce aujourd'hui, un jugement sur le mérite relatif à l'art et sur les parties qu'il faudrait ajouter pour que le dessin fût complet relativement à la science. Quand il aura fait toutes les cartes de ce catalogue, il classera les peintures dans l'ordre systématique et les numérotera par genre et par espèce.

ART. 3. — Les vélin qui seront faits par la suite seront enregistrés dans le même catalogue, avec toutes les circonstances ci-dessus.

ART. 4. — M. Gérardin consultera chaque professeur dans sa partie pour la perfection de son travail.

ART. 5. — Chaque professeur, avant de commander un dessin, aura égard à ceux qui pourront exister sur la même espèce dans la collection.

ART. 6. — Les bibliothécaires donneront à M. Gérardin toutes facilités pour son travail.

Il sera communiqué à M. Gérardin, aux bibliothécaires, et les professeurs sont invités à fournir à ce travail, chacun en ce qui les concerne, tous les renseignements qui peuvent l'accélérer et le rendre plus parfait. Le professeur Geoffroy est spécialement chargé de rendre compte, chaque mois, à l'assemblée de l'état de ce travail.

Il se trouvait alors, parmi les naturalistes qui étaient venus offrir leurs services au Muséum, un ancien professeur à l'École centrale d'Épinal, nommé Sébastien Gérardin (1), dont les connaissances assez étendues dans toutes les branches des sciences naturelles et un goût particulier pour le dessin parurent des titres suffisants pour qu'on lui confiât le soin de réaliser le projet conçu par l'administration. Il lui était évidemment prescrit de consulter chaque professeur pour établir les divisions méthodiques de la branche qui concernait sa spécialité et de recourir à eux chaque fois qu'il y aurait à trancher une difficulté d'ordre scientifique. On chargeait particulièrement Geoffroy-Saint-Hilaire de suivre les travaux de rangement et d'être, dans cette circonstance, le représentant de l'administration.

Sébastien Gérardin se mit courageusement au travail et commença par dénombrer d'une façon précise, en les rangeant sommairement, les vélins qui constituaient la collection. Le 5 mars 1806, il pouvait annoncer dans une lettre adressée à Geoffroy-Saint-Hilaire qu'il avait accompli la première partie de sa tâche. 5 321 (2) vélins se trouvaient dénombrés; le titre de chacun d'eux était recopié sur une carte séparée portant le numéro provisoire qu'il avait inscrit sur chaque vélin. La seconde partie de cette tâche, c'est-à-dire le classement méthodique des vélins et leur inscription dans le registre, prescrit, pouvait commencer. Sébastien Gérardin demandait que chaque professeur voulût bien maintenant l'aider, comme l'avait prescrit la décision de l'assemblée, en lui indiquant pour sa partie le nom nouveau des espèces et la méthode de classement qui lui convenait le mieux. Desfontaines fut le premier à répondre à cette invitation, et il seconda Gérardin d'une façon si active et si efficace qu'au 30 décembre 1807 celui-ci pouvait rendre compte que le classement était terminé pour les 64 portefeuilles de botanique. Ils se présentaient, en définitif, sous l'aspect que nous leur connaissons encore aujourd'hui, c'est-à-dire que chaque portefeuille portait au dos une étiquette verte indiquant la classe et l'ordre dans chaque classe des plantes représentées dans le portefeuille. Des places vides avaient même été ménagées entre chaque classe pour recevoir les vélins qui pourraient éventuellement être ajoutés à la collection. Ajoutons que la méthode de classement suivie pour la botanique et à laquelle il n'est fait aucune allusion dans les rapports rédigés au sujet de ce travail est exactement celle qui est exposée à la page 72 du *Genera plantarum* d'Antoine-Laurent de Jussieu (3).

Il semble bien que ce fut là que s'arrêta pour le moment le travail de classement des vélins. Les parties zoologiques ne formaient pas, d'ailleurs, il faut bien l'avouer, comme la partie botanique, un ensemble assez complet pour qu'on pût songer à établir, en se fondant sur ce qui existait, un ordre définitif. La collaboration des naturalistes fut, sans doute, aussi, pour cette partie, moins empressée que celle de Desfontaines. Nous en avons la preuve dans ce fait qu'il fallut réclamer en 1820 à Valenciennes les vélins d'oiseaux dont il avait accepté

(1) Sébastien Gérardin, né à Mirecourt (Vosges), le 9 mars 1751, chanoine de Poussay, devenu curé de Vincey en 1791, puis bibliothécaire du district de Mirecourt le 1<sup>er</sup> prairial an II, enfin professeur d'histoire naturelle à l'École centrale des Vosges le 17 nivôse an IV. Il fut employé au Laboratoire des préparations pour les galeries d'histoire naturelle du Muséum à partir du 12 vendémiaire an XII et y exerça ses fonctions jusqu'à sa mort, survenue le 16 juillet 1816.

(2) Ces 5 321 vélins se décomposaient en 137 Mammifères, 541 Oiseaux, 96 Poissons, 33 Reptiles, 103 Crustacés, Coquilles, Mollusques, etc., 95 insectes, 76 dessins d'anatomie, 4 236 de botanique, 2 de minéraux et 2 de matériaux des calculs des animaux.

(3) ANTONII LAURENTII DE JUSSIEU, *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita, juxta methodum in horto regio parisiensi exarata, anno MDCCCLXXIV, Parisiis, 1789.*

de se charger et parmi lesquels il n'avait encore trouvé le temps de classer que les seuls Rapaces. On renonça également à poursuivre l'établissement du registre aux six colonnes. En admettant même que les naturalistes, se partageant la besogne, eussent réussi à soumettre tous les vélins concernant leur spécialité à un examen attentif et à formuler leurs critiques, il serait encore resté pour Gérard Van Spaendonck la tâche énorme autant qu'ingrate de porter le jugement de l'homme de l'art sur 5 321 pièces de toute origine.

L'échec partiel de ce projet, peut-être trop hâtivement élaboré, eut malheureusement sa répercussion sur la bonne tenue de la collection et même sur l'inscription régulière des vélins nouveaux. Il fallut attendre jusqu'au 20 juillet 1830 le règlement proposé par A.-L. de Jussieu, qui prescrit le timbrage et le numérotage de chaque vélin nouveau (1) comme preuves de son acceptation par l'assemblée et de son entrée définitive dans la collection et interdit même d'en payer le prix aux peintres qui n'auront pas veillé à l'exécution stricte de ces formalités. Un autre passage de ce règlement qui ordonne, « en attendant mieux », des mesures concernant les vélins déjà existants, révèle, sous sa forme discrète, qu'il restait encore beaucoup à faire pour mettre un ordre véritable dans la collection.

## II. — PEINTRES DE FLEURS ET DE VERTÉBRÉS

De toutes les parties de la collection, la botanique était évidemment celle qui devait se continuer de la façon la plus naturelle. Il y avait là, en effet, de longues traditions qui remontaient au début du XVII<sup>e</sup> siècle, des professeurs comme Desfontaines, A.-L. de Jussieu ou Thouin, qui, avec cependant plus d'indépendance et de dignité, exerçaient des fonctions, en somme, assez peu différentes de celles qu'ils exerçaient au Jardin du Roi; un peintre, enfin, P.-J. Redouté, pour lequel le concours n'avait dû constituer qu'une simple formalité, puisqu'il avait suppléé Van Spaendonck avant la Révolution et qu'un certain nombre de ses vélins faisaient partie de la collection. Renouvelant les prouesses de Nicolas Robert, il peignait avec aisance les fleurs les plus diverses en nombre aussi grand que le lui permettait le règlement; il obtenait même d'en présenter de supplémentaires en remplacement de celles que son frère J.-Joseph, absent de Paris, ne pouvait exécuter, et toutes portaient la marque d'un talent sûr de lui-même. Le seul obstacle qui mettait parfois un frein à sa féconde activité était la difficulté de trouver des plantes, dans leur état de fraîcheur, qui n'avaient pas encore été peintes. Une décision lui interdit, un moment, de prendre comme modèle les plantes desséchées, puis on revint sur cette décision, comme si l'on avait confiance dans son talent pour faire renaître à la vie les fleurs tirées des herbiers. Empressée à faciliter l'éclosion de talents nouveaux, l'assemblée autorisait parfois l'entrée à titre exceptionnel dans la collection d'une plante dont la représentation avait été particulièrement réussie par un des élèves que formait Van Spaendonck. C'est ainsi que furent accueillis à cette époque et à titre d'encouragement quelques vélins qui avaient été exécutés par M<sup>lle</sup> Balzac, ou par M<sup>lle</sup> Adèle Riché.

(1) En réalité, le « Registre des vélins et dessins agréés par l'assemblée des professeurs... et destinés à être déposés à la Bibliothèque de l'Établissement » porte les vélins reçus depuis 1824.

La zoologie se présentait sous un aspect fort différent. Seuls les Oiseaux avaient été traités avec une certaine ampleur et bien souvent avec beaucoup de talent. Peut-être pourrait-on dire que c'était le voisinage des volières avec les grandes résidences princières et leurs jardins d'agrément qui avait amené certains personnages à réclamer aux peintres de fleurs des images d'Oiseaux et que leurs qualités ornementales les intéressaient plus que leurs caractères scientifiques. Quant aux Mammifères, ils étaient en très petit nombre dans l'ancienne collection, et c'est de ce côté que va porter le gros effort des peintres.

Maréchal (1), qui avait été nommé au premier concours, possédait la plupart des qualités qu'on peut réclamer d'un peintre animalier et surtout la conviction qu'on ne peut convenablement peindre un animal que si on en connaît parfaitement l'anatomie. On cite de lui des cas de conscience admirables, comme d'avoir observé pendant un mois entier l'Éléphant en marche ou au repos avant de commencer à en fixer l'image ou de s'être introduit dans la cage du Lion pour mesurer au compas les différentes parties de son corps. Une centaine de vélins représentent l'apport à la collection de cet artiste, mort au moment où il était en pleine possession de son talent. Après lui, de Wailly, Nicolas Huet et surtout Werner firent entrer d'autres centaines de vélins dans la collection.

Ce qui facilitait leur tâche, c'était cette ménagerie, la plus populaire des créations du Muséum, où les modèles étaient d'une grande variété et se renouvelaient d'ailleurs assez fréquemment. L'intérêt de leurs travaux dépassait les limites de l'établissement, comme le prouve le succès auprès du public des reproductions gravées de leurs vélins en noir ou en couleur (2). Pour les personnages d'un rang plus élevé, l'administration elle-même demandait parfois aux peintres d'exécuter de leurs vélins des copies qu'elle offrait à ceux qui s'intéressaient au Muséum. C'est ainsi qu'en 1807 on fait faire par de Wailly une copie du métis d'Ane et de Zèbre femelle pour l'offrir à l'impératrice Joséphine, qui tout récemment avait fait remettre à l'établissement un Merle blanc mort à la Malmaison. A la duchesse d'Angoulême, on offre, en 1819, la copie du Tyran huppé ; et le Pacha d'Égypte, qui a donné en 1827 une Girafe au Muséum, se voit gratifié d'une représentation exécutée sur vélin par Nicolas Huet de cet animal dont l'arrivée avait provoqué à Paris une immense curiosité.

C'étaient les mêmes peintres qui, d'après le statut de leurs fonctions, devaient peindre les Oiseaux, et ils ne faisaient là que continuer, comme nous l'avons dit, une tradition qui était presque aussi ancienne que la peinture des fleurs. Morts ou vivants, les sujets leur arrivaient en grand nombre, et la collection prit rapidement sur ce point une nouvelle importance.

Les Reptiles et les Poissons avaient, au contraire, leur peintre spécial, qui était Henri-Joseph Redouté, de six ou sept années plus jeune que son frère, le peintre de fleurs. A peine installé dans ses fonctions, il les avait momentanément quittées pour prendre part à l'expédition d'Égypte, dont il devint un des peintres attitrés. Lié d'amitié avec Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire, qui nous a laissé de lui des souvenirs dans sa correspondance, il fut, comme lui,

(1) Nicolas Maréchal, né à Paris le 21 mars 1753, mort le 30 frimaire an XI. Voir sur lui la notice de DELEUSE dans les *Annales du Muséum*, t. II, 1803, p. 65-74.

(2) Citons, en particulier, la *Ménagerie du Muséum national d'Histoire naturelle*, par les citoyens Lacépède et Cuvier, avec des figures, par le citoyen MARÉCHAL, Paris, an X-1801.

membre de l'Institut d'Égypte, seconda les savants dans leur tâche et consacra, à son retour, une partie de son activité à mettre au point les reproductions qui forment le plus bel ornement du magnifique ouvrage qui donne les résultats de la fameuse expédition (1). Les circonstances firent qu'Henri-Joseph Redouté, au lieu de se cantonner dans sa spécialité, dut peindre les objets assez divers qui réclamèrent son pinceau, et son œuvre, en opposition avec celle d'autres peintres de son époque, présente une assez grande variété. Une centaine de Reptiles et de Poissons marquent néanmoins son empreinte spéciale dans la collection et ont d'autant plus d'importance que ces sujets n'avaient pas été traités d'une façon très appréciable jusque-là, ou ne l'avaient été que par des peintres moins bien doués que lui.

### III. — PART DIRECTE DE LAMARCK DANS LA COLLECTION

Si les Mammifères, les Oiseaux, les Reptiles et les Poissons étaient exclus du domaine de Lamarck, il lui restait du moins, comme il le dit lui-même dans la préface de son *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, « la portion du règne animal la plus étendue, la plus nombreuse en races diverses, la plus variée en organisations », dix classes en somme sur les quatorze dont il a lui-même établi le nombre. Pour ces dix classes, il n'était pas nécessaire de faire grand effort pour trouver des sujets qui n'avaient pas encore été traités par les peintres. Tout ou presque tout restait à faire. Seuls, parmi les insectes, les Papillons avaient été peints au XVIII<sup>e</sup> siècle avec habileté par Aubriet, comme nous l'avons indiqué dans une étude précédente (2). A côté de cela, on avait représenté soit des coquillages, soit des coraux ou des éponges, mais plutôt, semble-t-il, dans l'intention de donner les images de quelques curiosités de cabinet qu'avec l'idée de poser les bases d'une représentation méthodique des animaux dits inférieurs. Madeleine Basseporte avait signé les vélins les moins mauvais ; pour les autres, les peintres avaient jugé préférable de garder le voile de l'anonymat.

Pour que Lamarck pût faire traiter ces genres presque nouveaux, il lui fallait un peintre, et les trois artistes que nous avons nommés étaient trop absorbés par leur spécialité respective pour pouvoir lui donner une partie de leur temps. Il trouva, néanmoins, la meilleure bonne volonté chez Maréchal, qui exécuta pour lui les premiers vélins de coquille.

Un heureux hasard, cependant, fit qu'à la date du 24 vendémiaire, an VII, le ministre de l'Intérieur écrivit à l'administration du Muséum pour lui recommander un peintre, nommé Oudinot, qui avait la réputation de bien peindre les insectes. Sa nomination fut décidée par les professeurs, et l'on peut dire que, pendant les six années (an VII-an XIII) qu'il occupa sa place, Oudinot fut exclusivement le peintre de Lamarck. Après la mort de celui-ci, Lamarck insista vivement auprès de ses collègues, comme nous le voyons dans le *Procès-Verbal de l'assemblée du 9 Brumaire an XIII*, pour qu'on choisît parmi les six artistes qui se présentaient au concours celui qui était le plus capable de peindre les Mollusques et

(1) Description de l'Égypte, ou recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française, Paris, 1809-1822, 9 vol. in-fol. et 10 vol. gr. in-fol. atlas (Bibl. Muséum, 25170 et 0.20) ; *id.*, 2<sup>e</sup> édit., 1821-1829, 24 tomes en 26 vol. in-8 et 11 vol. gr. in-fol. (Bibl. Muséum, 23183 et 25228). La Bibliothèque du Muséum possède également les aquarelles originales de cet ouvrage.

(2) Les peintres du Jardin du Roy au XVIII<sup>e</sup> siècle (*Archives du Muséum*, 6<sup>e</sup> série, t. III, p. 27).

les Vers. Pour donner satisfaction à Lamarck, on élimina Pierre Bessa, élève de Van Spaendonck et excellent peintre de fleurs, heureusement admis à la suite d'un concours postérieur, et Lesueur, qui devait se créer, en dehors du Muséum, une place honorable. On choisit Nicolas Huet, dit Huet le fils, issu d'une famille d'artistes et qui avait présenté au concours, parmi d'autres sujets, un Crabe qui fut jugé digne d'entrer dans la collection. Ce peintre, qui devait, en 1823, après la mort de Van Spaendonck, partager avec P.-J. Redouté une des deux places de maître de dessin qu'on substitua à la chaire d'iconographie, s'occupa tout d'abord de peindre les animaux que lui désignait Lamarck. Dans la suite, il fut appelé à représenter des Quadrupèdes et des Oiseaux, à exécuter surtout, en grand nombre, ces dessins à l'encre de Chine consacrés aux organes intérieurs des animaux, et qui, s'ils ont contribué aux grands résultats des études anatomiques, ont détourné les peintres du but qui avait tout d'abord été fixé à leur activité.

Ce ne fut pas d'ailleurs non plus des aquarelles en couleur que Lamarck demanda tout d'abord aux peintres d'exécuter. D'accord avec Faujas de Saint-Fond, professeur de géologie, il insista pour qu'on chargeât ces peintres de représenter sur des vélin les fameuses coquilles de Grignon que le citoyen Defrance avait communiquées aux savants du Muséum, tout en s'en réservant la propriété.

« Les coquilles de Grignon, nous dit Lamarck, sont en général dans le plus bel état de conservation quant à leurs formes ; mais presque toutes se trouvent entièrement décolorées et d'un beau blanc (1). » En face de tels modèles, l'artiste ne peut déployer toutes ses qualités et, si ces vélin sont d'un intérêt exceptionnel pour le savant, ils séduisent peu l'amateur d'art qui aimerait un peu plus de variété dans les tableaux. Il faut, pour en apprécier pleinement la valeur, songer à la place importante, peut-être prépondérante, que l'étude des coquilles fossiles a tenue dans le développement de la pensée de Lamarck. On se félicite alors que l'image des objets qui furent certainement le point de départ de ses plus fructueuses méditations ait été représentée sur une matière de choix par des artistes de mérite. Maréchal exécuta les quatre premiers vélin et Oudinot les quarante-huit autres (2). C'est à eux que renvoie Lamarck dans tout le cours de son travail, comme s'ils constituaient l'objet original de ses études.

Il n'avait d'ailleurs pas attendu la fin de ce travail, qui se répartit sur un assez grand nombre d'années, pour provoquer l'exécution de vélin de caractères plus variés, d'un genre plus décoratif et qui répondent mieux, en somme, à l'idée qu'on se fait d'une collection d'art.

Si nous considérons les dix classes d'animaux qui étaient réservées à l'activité de Lamarck, nous constatons qu'il en a fait entrer la plus grande partie dans la collection des vélin. Comme s'il avait voulu donner une réplique aux coquilles fossiles par la représentation de coquilles vivantes, peut-être même pour accuser le contraste entre les deux espèces, il a fait consacrer

(1) Mémoire sur les Fossiles des environs de Paris, comprenant la détermination des espèces qui appartiennent aux animaux marins sans vertèbres, et dont la plupart sont figurés dans la collection des vélin du Muséum (*Annales du Muséum*, t. I, 1802, p. 305).

(2) Dans le portefeuille 98, ces cinquante-deux vélin sont suivis d'un cinquante-troisième, établi sur le même plan, mais qui, en réalité, fut exécuté par Nicolas Huet à la demande de Faujas de Saint-Fond pour illustrer sa « Notice sur quelques coquilles fossiles des environs de Bordeaux », parue dans les *Annales du Muséum* en 1817.

par Nicolas Huet un de ses plus beaux vélin au trigonule elliptique (1), dont nous avons essayé de donner ici une représentation en couleur. Lamarck n'ignorait pas que le peintre avait besoin, pour bien peindre cet objet, de toutes les ressources de son art, et il put constater qu'il y avait parfaitement réussi. Aussi insista-t-il pour que ce vélin lui fût payé le double d'un vélin ordinaire et lui demanda-t-il d'en exécuter un autre du même genre (2).

D'autres vélin du même peintre sont consacrés à des coquillages dont la forme et la couleur sont rendues avec une élégance merveilleuse (3). Dans les Crustacés (4) peints par Oudinot et Huet, il semble que le second surtout ait voulu rivaliser avec les peintres de fleurs qui ont coutume de représenter, dans un coin ou au bas de la feuille, les organes essentiels d'une plante; mais ici ce sont les pinces ou les autres organes qui sont figurés à part pour l'instruction des zoologistes. Oudinot s'occupa seul des araignées (5) dans une douzaine de planches dont chacune représente un nombre plus ou moins grand d'individus et traita presque seul aussi les insectes dans dix-neuf vélin de Papillons (6), treize de Coléoptères (7) et dix de Fourmis (8).

Il faut mentionner enfin l'entrée dans la collection d'un certain nombre de sujets qui font partie de la classe des Polypes. L'Oculine flabelliforme et les trois Adéones (9) de Nicolas Huet nous frappent surtout lorsqu'on les compare aux individus des mêmes espèces qu'on rencontre dans l'ancienne collection, et qui semblent avoir été peints d'après des modèles desséchés. Le peintre de Lamarck a su leur donner la vie et une grâce qui évoquent la splendeur, mieux soupçonnée de nos jours, des paysages sous-marins.

Nous en avons dit assez pour montrer que Lamarck a joué dans le développement de la collection des vélin un rôle des plus importants. Non seulement il portait à cette collection prise dans son ensemble un intérêt très vif et qu'il a manifesté à plusieurs reprises (10), mais il n'a pas tenu à lui qu'elle ne prît un développement considérable dans les parties de la zoologie qui lui étaient réservées. S'il n'a fait entrer dans la collection qu'un petit nombre de vélin pour chaque partie traitée, il a montré, du moins, par la façon dont il en concevait l'exécution, qu'il entendait les rendre dignes de figurer à côté des plus beaux vélin de Fleurs et d'Oiseaux. N'oublions pas d'ailleurs que si, dans ce domaine comme dans d'autres, sa tâche ne fut pas toujours facilitée par ceux qui travaillaient à ses côtés, la perte de la vue l'aurait mis de toutes façons dans l'impossibilité, à partir de 1820, de donner une direction précise aux peintres et de vérifier l'exactitude des images. Il suffit pour sa gloire que là encore il ait tracé une voie nouvelle, laissant à d'autres le soin de continuer son œuvre.

(1) Ce Mollusque, appelé aujourd'hui l'Éthérie elliptique, a été étudié par le professeur Anthony dans un mémoire intitulé : Étude monographique des *Ætheriidae* (*Ann. Soc. roy. zool. et malacol. de Belgique*, vol. XLI, 1906, p. 322-380).

(2) L'Éthérie trigonule, vol. XCVII, n° 86.

(3) Vol. XCVII, n°s 8, 13, 14, 36, 49, 88, 96.

(4) Vol. C, n°s 5, 16, 18, 20, 21, 23, 29, 33 à 34, 42.

(5) Vol. C, n°s 51 à 62.

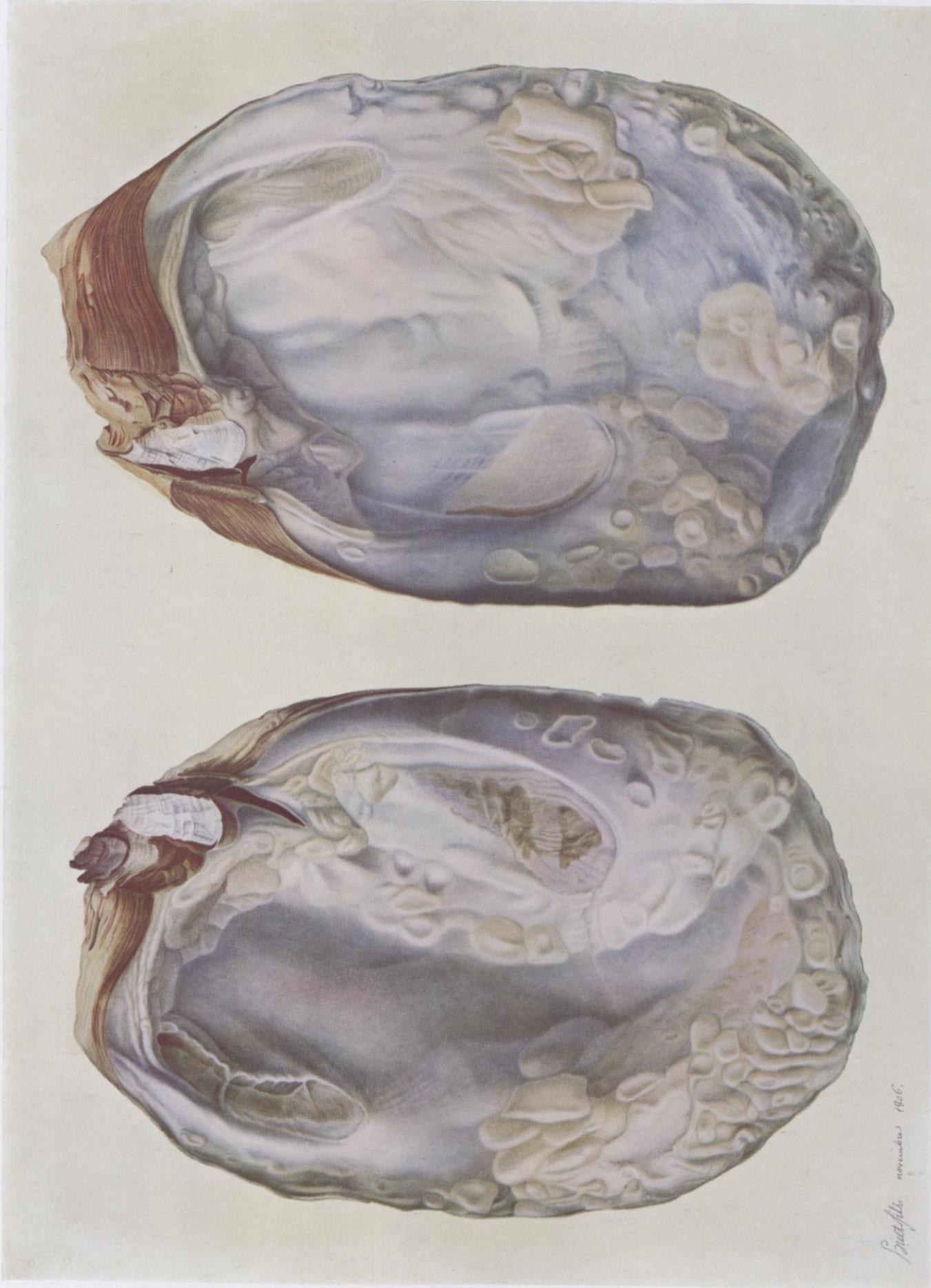
(6) Vol. LXXXVI, n°s 37 à 55 (Oudinot); 56 à 62 (N. Huet).

(7) Vol. LXXXV, n°s 6 à 11, 22 à 24, 27 à 29, 32 à 34.

(8) Vol. LXXXV, n°s 12 à 21.

(9) Vol. XCIX, n°s 53 à 55.

(10) Le 6 août 1806, par exemple, il propose à ses collègues de faire vendre des morceaux de marbre qui traînent dans le Jardin et de consacrer le produit de la vente à la transcription des noms sur les vélin.



Collection des Vélins du Muséum.  
TOME XCVII, N° 85.

AETHIA ELLIPTICA

Demoulin, Gr.